

Dans le cadre des Questions au Gouvernement au Sénat du mercredi 22 juillet 2020, j'ai souhaité interroger Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les liaisons aériennes Perpignan-Paris et sur la suite réservée aux annonces de Jean CASTEX, Premier Ministre, sur l'avancement du projet de la LGV Montpellier-Perpignan.

Concernant les rotations aériennes, le ministre a fait savoir qu'aucune suppression n'aura lieu et que les vols en direction de Paris depuis Perpignan auront pour destination Orly dès la fin de l'été et non plus Roissy, comme c'est le cas actuellement.

Monsieur le Ministre a également fait savoir que des annonces pour la ligne LGV interviendront prochainement sur les modalités et le calendrier.

Il m'est donc agréable de vous communiquer ci-dessous les termes exacts de cet échange en séance :

### **Desserte des Pyrénées-Orientales**

**M. François Calvet** . - Le 14 juillet, le Président de la République a confirmé sa volonté de limiter le transport aérien intérieur. Mais certains territoires, comme les Pyrénées-Orientales, n'ont pas d'alternative. Au-delà de la question du maintien des lignes se posent celles de la fréquence des rotations et de la substitution de Roissy à Orly comme aéroport d'arrivée.

La compagnie Hop s'apprêterait à supprimer la liaison Paris-Perpignan. Je comprends les impératifs écologiques, mais comment désenclaver les territoires les plus éloignés et les plus mal desservis dans ces conditions ?

Le Premier ministre a indiqué qu'il mettrait toute son énergie pour faire avancer le projet de LGV Montpellier-Perpignan. Avez-vous un calendrier et des chiffres ?

**M. Jean-Baptiste Djebbari**, ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports. - Depuis 2017, le Gouvernement oeuvre pour désenclaver les territoires et assurer leur attractivité, en verdissant et en coordonnant les modes de transports pour répondre aux besoins des territoires, de leurs habitants, de leurs entreprises. Le plan de relance procède de cette philosophie.

Sur la desserte aérienne, nous travaillons avec les opérateurs et les collectivités territoriales à la remontée en charge : dix-huit rotations hebdomadaires entre Perpignan et Paris, à Roissy d'ici la fin de l'été puis à Orly. La ligne sera reprise par Transavia, filiale d'Air France.

La ligne ferroviaire Montpellier-Perpignan est un axe structurant au niveau local, régional et national. La concertation est en cours, nous ferons des annonces prochainement sur les modalités et le calendrier. Nous mettons en oeuvre un plan de régénération massif de 3 milliards d'euros par an pour améliorer la régularité et la robustesse de l'offre ferroviaire ; il en va de l'attractivité de nos territoires.

**M. François Calvet**. - Attention à ce que l'aménagement du territoire ne soit pas une nouvelle fois victime des décisions prises dans la capitale ! Pour cela, je fais confiance au Premier ministre...

